



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : MODALITÉS POUR L'OCTROI D'UNE AIDE À LA FORMATION  
BAFA 2023**

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf septembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 12/09/2023

Compte-rendu affiché le 20/09/23

**Président** : Monsieur Jérôme MOROGE

**Secrétaire élu**: Monsieur Levana MBOUNI.

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Luc PAYS

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE**

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Dominique LARGE ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Levana MBOUNI ; Claude MOUCHIKHINE ; Michèle CALVANO ; Josiane MARTIN

**ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION**

Wilfrid COUPE a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Patrice LANGIN a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Eliane CHAPON a donné procuration à Levana MBOUNI

Alain DONJON a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marjorie MERCIER

Max SEBASTIEN a donné procuration à Sandrine COMTE

Nora BELATTAR a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Marion LECLERE a donné procuration à Marine BOISSIER

Alexis MONTOLIU a donné procuration à Dominique LARGE

**ABSENTS**

Bernard JAVAZZO ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre Marie MAXION ;  
Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des actions à destination des jeunes portées par la ville, le service jeunesse propose deux dispositifs d'aide à destination des Pierre-Bénitains qui souhaitent s'engager dans une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Ce brevet permet de trouver un emploi pendant l'été ou les vacances scolaires et, pour ceux qui le souhaitent, d'entamer un parcours professionnel plus poussé et de faciliter l'accès aux filières professionnelles du social, de l'animation ou de l'éducation.

Pour information, le coût d'une formation complète du BAFA est d'environ 1 000,00 € ce qui peut représenter un réel obstacle pour de nombreux jeunes.

La commune accompagnera financièrement les bénéficiaires en fonction du type de formation souhaitée (générale ou approfondissement).

En contrepartie, le jeune s'engage à participer à une action bénévole organisée par la ville sur l'année scolaire 2023-2024, par exemple :

- Carnaval de la ville
- Animation de rentrée du marché des producteurs
- L'estival
- Fête du printemps

La non-participation à cette action bénévole entraînera automatiquement un remboursement de l'aide versée au titre de la formation BAFA.

Les modalités spécifiques sont détaillées ci-dessous :

### Pour la formation générale du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur :

Une aide de l'ordre de deux cent euros (200 €) par personne sera versée pour un maximum de 8 bénéficiaires.

Cette aide ne sera mobilisable que sur la formation générale du BAFA programmée du 28 octobre au 4 novembre 2023 à Pierre-Bénite avec les CEMEA Rhône-Alpes.

Elle sera versée directement à l'organisme de formation. Le solde est à régler auprès des CEMEA directement par le jeune ou sa famille.

Pour la formation d'approfondissement :

Une aide de l'ordre de cent euros (100 €) par personne sera versée pour un maximum de 4 bénéficiaires.

Elle sera versée directement à l'organisme de formation sur présentation du justificatif d'inscription après acceptation du dossier par la ville.

Le solde de la formation est à régler directement par le jeune ou sa famille auprès de l'organisme de formation choisi par le bénéficiaire.

**Les organismes de formation doivent obligatoirement avoir une habilitation nationale délivrée par les services du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.**

Les personnes intéressées devront candidater via le dossier joint en annexe à cette délibération,

Un jury composé d'élus et des agents du service jeunesse détermineront à partir des motivations exposées et du projet professionnel envisagé, les bénéficiaires de ces aides à la formation générale et d'approfondissement.

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 29 voix POUR,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à valider lesdites modalités de fonctionnement pour l'octroi d'une aide pour la formation générale du BAFA, pour la formation d'approfondissement et tous les documents s'y rapportant.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de la collectivité.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS**

Certifié,

Le secrétaire de séance

Monsieur Levana MBOUNI



Le président de séance,

Jérôme MOROGE,  
Maire,  
Conseiller Régional

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID : 069-216901520-20230919-VILLE\_2023DL058-DE



# DOSSIER DE CANDIDATURE BAFA

DOSSIER A REMETTRE AU SERVICE INFOJEUNES -  
11 RUE LUCIE AUBRAC 69310 PIERRE-BENITE

CONTACT:  
CINDY PASQUIER - 06.73.49.52.20/  
JEUNESSE@PIERREBENITE.FR

# Le BAFA c'est quoi ?

Le BAFA est une formation courte qui permet d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, les enfants et les jeunes pendant leur temps de vacances ou de loisirs. C'est un brevet reconnu et délivré par l'Etat, un engagement social et citoyen et une expérience collective pour être animateur.trice.

## Les conditions d'inscription

Il faut:

- avoir 16 ans minimum au début de la formation (décret du 14 octobre 2022)
- s'inscrire sur la plateforme **www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd** avant toute inscription

### ETAPE 1

#### SE PREPARER A ENCADRER ET A ANIMER DES MINEURS

inscription administrative  
[www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

inscription auprès d'un organisme  
de formation

Session de formation en 8 jours

### ETAPE 2

#### VIVRE UNE EXPERIENCE D'ANIMATION

18 mois max pour...

Réaliser un STAGE PRATIQUE.

14 jours min. en Accueil Collectif de Mineurs  
déclaré auprès des services de l'Etat (Séjours de  
vacances, Accueil de loisirs, Accueil de scoutisme).

### ETAPE 3

#### ANALYSER SA PRATIQUE ET COMPLETER SA FORMATION

30 mois max. pour effectuer  
les 3 étapes de la formation dans l'ordre

inscription auprès d'un organisme  
de formation

Session d'APPROFONDISSEMENT

Séance du 19 septembre 2023 à Ville\_2023DL058 - 6/12

Session de QUALIFICATION

8 jours (surveillant de baignade,  
kayak, voile, moto)

# DOSSIER CANDIDATURE BAFA

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier :

## CRITÈRES À REMPLIR POUR PRÉTENDRE À UN FINANCEMENT DE LA VILLE

- Résider dans la commune depuis plus de 3 mois
- Être âgé de 16 ans au premier jour du stage au minimum
- Présenter un projet argumenté et réalisable
- Fournir les justificatifs nécessaires (voir liste)
- Être inscrit sur la plateforme [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)
- Suivre la totalité du stage sans interruption
- S'engager à donner de son temps pour une action de la ville en contrepartie de l'aide au financement

## PIÈCES À FOURNIR LORS DU DÉPÔT DU DOSSIER :

- Copie de la carte d'identité
- Photo d'identité
- Numéro d'inscription obtenu sur [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)
- Justificatif de domicile
- Dossier dûment complété
- CV et lettre de motivation
- Autorisation parentale pour les mineurs (ci-jointe)

## RENSEIGNEMENTS

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone du candidat : \_\_\_\_\_

Mail (*obligatoire*) du candidat (*en majuscule*) :

\_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable légal :

\_\_\_\_\_

Téléphone du responsable légal :

\_\_\_\_\_

Situation actuelle :

- Scolarisé
- Déscolarisé
- En alternance
- Autre : \_\_\_\_\_



**POURQUOI JE SOUHAITE PASSER LE BAFA ? QUELLES SONT MES MOTIVATIONS ?**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**QUELS SONT MES POINTS FORTS POUR CETTE FORMATION ?**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**COMMENT AI-JE ENTENDU PARLER DE LA FORMATION BAFA?**

-----  
-----  
-----  
-----

**COMMENT AI-JE ENTENDU PARLER DE L'AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE ?**

-----  
-----  
-----  
-----

## ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

Je soussigné(e) *nom, prénom*

-----  
m'engage sur l'honneur à :

Informer le service jeunesse, service municipal de la ville de Pierre-Bénite, de tout changement éventuel sur mon dossier de candidature ou de tout élément pouvant impacter ma participation à la formation BAFA

M'impliquer et participer activement à la totalité de la formation

Financer la partie restante du coût de formation

Participer bénévolement à une action de la ville (événement, manifestation...) en contrepartie de l'aide financière obtenue.

**Si je ne respecte pas l'un de ces engagements, la ville sera en droit d'exiger le remboursement de sa participation. Je devrais alors rembourser l'aide perçue.**

Le -----

Signature: -----

## AUTORISATION PARENTALE (EN CAS DE CANDIDAT MINEUR)

Je soussigné(e)

Mr,Mme -----

demeurant -----

-----

Certifie avoir pris connaissance de la demande de mon enfant (nom-prénom)

-----

et accepte toutes les conditions décrites ci-dessus pour le dépôt d'une demande de co-financement éventuel de la formation BAFA proposée par la ville.

Fait à ----- Le -----

Signature du représentant légal :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le



ID : 069-216901520-20230919-VILLE\_2023DL058-DE